

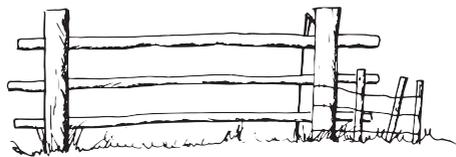
6. LE MARAIS DE BROUAGE, ZONE DE PÂTURAGE

Vous entrez dans la zone Natura 2000 nommée le marais de Brouage. Essentiellement constitués d'anciens marais salants, aménagés entre le X^e et le XVI^e siècle, ils seront abandonnés puis reconvertis en pâturages. Assaini, le marais de Brouage rassemble 8 000 ha de prairies et 3 000 ha de culture.

L'élevage bovin œuvre en grande partie à sa préservation et depuis près de 200 ans valorise cet espace naturel. Ces pratiques traditionnelles ont permis le maintien d'un milieu propice à l'accueil d'une faune et d'une flore riches et variées. Les fossés d'eau douce servent de clôtures naturelles et d'abreuvoirs pour les troupeaux. Depuis plusieurs années, un collectif d'éleveurs bovin du marais de Brouage se mobilise pour la valorisation de leur filière.

Sur votre gauche, vous verrez des barrières en bois typiques des marais.

Les barrières des marais //////////////



Les travaux d'assainissement des marais au XIX^e siècle ont encouragé le développement de l'élevage bovin. Ces barrières traditionnelles, avec traverses et montants en bois ou en pierre (bloc monolithe), empêchent le bétail de passer tout en permettant aux hommes de se glisser entre deux fûts de bois.

Continuez jusqu'au niveau du bois. Prendre la petite route sur votre gauche et passez au-dessus du canal. Tournez à gauche et longez le canal jusqu'au virage (A/R). Remarquez, le nid de cigogne sur votre droite et au loin, sur votre gauche le clocher de Marennes.

Revenez sur vos pas, repassez au-dessus du canal et longez le bois. Cette petite route, peu fréquentée, vous ramène vers le village. Au croisement, ne remontez pas la rue de la garenne mais poursuivez sur votre gauche. Prenez à droite, dans la rue de la tonnelle puis encore à droite

rue du Pied Ferrand. Empruntez le petit chemin sur votre gauche juste avant la rue de la garenne.

Prenez à droite rue de la république, et revenez vers l'église.

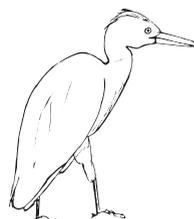
7. LE LOGIS

Admirez le long de cette rue les différents logis datant du XV^e au XVII^e, témoins d'un riche passé. Ils affichent une architecture raffinée et des portails ornements (porte à fronton semi-circulaire, pilastres cannelés...).

Revenez vers l'église.



Le Héron garde-bœufs //////////////



C'est un échassier blanc et trapu. On pourrait le confondre avec l'Aigrette garzette mais son bec est beaucoup plus court et il est jaune. Il accompagne souvent le bétail et en profite pour manger les insectes environnants les chevaux et les bovins. Il niche en colonies dans des arbres ou des arbustes, généralement à proximité de zones humides. On peut l'observer toute l'année.

19

SAINT-JUST-LUZAC

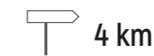
Côté Saint-Just.



BOUCLE TRÈS FACILE | TOUTE L'ANNÉE | CIRCUIT NON BALISÉ

DÉPART : Place de Verdun.

INFO EN + : Parking gratuit.



4 km



1h30



À découvrir sur le parcours

1. L'église de Saint-Just
2. La fenêtre renaissance
3. Les puits et timbres
4. La salle d'asile
5. Le réservoir d'eau
6. Le marais de Brouage, zone de pâturage
7. Le logis

C'est au XVI^e siècle, au moment où les marais salants rapportent une richesse extraordinaire à tout le « Pays des Isles », que vont être construits dans le bourg de Saint-Just une vaste église catholique ainsi que de nombreux logis, témoins de la fortune apportée par le commerce maritime et la pêche à Terre Neuve.

À travers cette balade, vous découvrirez cette église de style gothique, d'anciens logis, mais aussi le marais doux de Brouage, où migrent de nombreux oiseaux.



Approchez-vous de l'église.

1. L'ÉGLISE DE SAINT-JUST

(XV^e-XVII^e siècle) - (panneaux explicatifs)

Au Moyen-Âge, il existait une église primitive, romane. En ruine, suite à la guerre de cent ans, c'est sur la commande de l'abbesse de Saintes (Abbaye aux Dames), seigneur de cette paroisse, qu'elle sera reconstruite au XV^e siècle, sur un nouveau plan de style gothique. Les combles y sont vastes et permettent d'accueillir les habitants en cas de danger en ces périodes troublées, où la violence et l'insécurité sont grandes. Remarquez côté nord : une bretèche protège une petite porte qui mène à l'église et aux combles.

Elle est ornementée de gargouilles et de pinacles et témoigne par sa grande taille de l'activité foisonnante et de la richesse apportée par l'exploitation du sel, le commerce maritime et la pêche à la morue. Son aspect extérieur surprend par l'absence de clocher. Sans doute prévu sur le modèle de celui de Marennes, son édification a été interrompue par les guerres de religion. On remarque le porche triangulaire commencé au début du XVI^e siècle qui aurait dû lui servir de base.

Observez la fenêtre renaissance sur votre gauche.

2. LA FENÊTRE RENAISSANCE



Cette superbe fenêtre, ornée d'une rosace à huit pointes, décore une maison haute que l'on suppose être le logis de l'abbesse de Saintes lors de ses passages à Saint-Just. Elle se trouvait autrefois sur le mur perpendiculaire à la route. Ce mur fut raccourci pour faciliter la circulation des automobiles dans les années 1960.

Longez l'église par la droite. Remarquez les gargouilles. Allez au bout du passage.

3. LES PUITES ET TIMBRES

Il est courant dans les petits villages de trouver des quereux, petites cours comportant un puits partagé par le voisinage et un ou plusieurs timbres communs. Les timbres, grandes pierres creusées à proximité du puits, servaient d'abreuvoir et également pour le lavage du linge. Remarquez le logis en arrière-plan.

Après le logis, tournez à gauche. 20 m plus loin, sur votre droite, empruntez la rue du docteur Houllier. 50 m plus loin, observez le clocheton sur votre gauche.

4. LA SALLE D'ASILE

Ce groupe de bâtiment abritait depuis 1855 une communauté de trois filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul. Venues à l'initiative du curé Berthelot soutenu par la commune, elles y établirent une salle d'asile. Il s'agit de l'équivalent d'une école maternelle destinée aux enfants des classes populaires. Cette école devint, bien qu'étant toujours tenue par les sœurs, l'école catholique des filles. Les sœurs partirent en 1905, suite aux lois de séparation de l'église et de l'état.

Au bout de la rue, prenez à gauche et longez le beau mur de pierre. Remarquez la tour cylindrique sur votre gauche.

5. LE RÉSERVOIR

En haut de cette tour était installée une citerne. Remplie d'eau, grâce à une pompe, elle permettait aux habitants de la maison d'avoir l'eau courante, chose rare au début du XX^e siècle.

Continuez tout droit. Passez le puits sur votre gauche : remarquez l'encoche dans la margelle qui facilite le puisage. Elle est caractéristique de beaucoup de puits saintongeais. Au virage, prenez sur votre droite. Empruntez le chemin communal tout de suite à droite (balisage jaune). Enfonchez-vous dans le marais. Au début du chemin vous pourrez observer quelques ânes en train de paître.

Prenez vos jumelles et regardez autour de vous les échassiers : cigognes, hérons, aigrettes.